

MARS - JUIN
2024

N° 34

Tarasc'info

Dossier

Sécurité

p.15

Laurent GUMBAU
Président de la Région

Frédérique CAMILLIERI
Présidente de la Région

MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR

Cité provençale
Tarascon



Cité provençale
Tarascon



Samedi
6 Avril
2024

**Journée
Commerciale
DE
PRINTEMPS**

10 h - 19 h
EN CŒUR DE VILLE
ANIMATIONS
PROMOTIONS
RESTAURATION



**FÊTE DE
LA BIÈRE!**

radio
camargue



TARASCON.FR



L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ

ASSOCIATION
COMMERÇANTS &
ARTISANS TARASQUE

Sommaire

P. 4-5 : Au cœur de l'info :

- Tous mobilisés contre la ligne haute tension RTE
- Soutien aux agriculteurs
- Ouverture du McDonald's

P. 6-7 : Urbanisme et Habitat

- Permanence de l'ADIL
- Embellissement des façades
- Interview d'Audrey Ferrer-Pedrona, nouvelle ABF

P. 8 : Travaux

- La place Branly retrouve de sa superbe

P. 9 : Environnement

- N'oubliez pas de débroussailler vos parcelles avant le 1^{er} juin 2024 !

P. 10-11 : Culture et Patrimoine

- Ouverture de la médiathèque
- Résidence des thés par Marie-Claire Rey
- Les mercredis des Cordeliers

P. 12-13 : Commerces

- Ils ont choisi d'investir à Tarascon
- Journée commerciale de Printemps

P. 14 : Seniors – Social

- Inauguration de la maison du Bel-Âge
- La Fête des voisins

P. 15 à 18 : Dossier

- Sécurité

P. 19 : Théâtre

- Le théâtre célèbre l'année Mistral
- Le Cercle de Musique accueille Célia Oneto Bensaïd et La Fronde
- Judas, dernier spectacle à guichet ouvert

P. 20-21 : Festivités

- Journée taurine du 1^{er} mai
- 41^e marché aux fleurs

P. 22-23 : Sports et Associations

- Les actualités de nos associations tarasconnaises
- Trisothon
- Journée nationale du sport et du handicap

P. 24-25 : Agenda

P. 26-27 : Tribunes libres

Édito



Dans quelques jours, le 5 avril 2024, cela fera 10 ans que vous m'avez confié la gestion de la Mairie de Tarascon, et 22 ans que je représente notre belle ville mais aussi son canton au Conseil départemental des Bouches-du-Rhône.

Que de chemin parcouru, de femmes et d'hommes croisés, de défis relevés, de drames, d'heures de joie et de bonheur partagées ensemble, le service public chevillé au corps avec pour seule ambition, la volonté de servir encore et toujours les

Tarasconnaises et Tarasconnais, les habitants du canton et tous les habitants des Bouches-du-Rhône.

Aussi je veux avoir une pensée sincère, pleine de reconnaissance pour celles et ceux qui sont à l'origine de ce parcours. Qu'il s'agisse des électeurs, auxquels je dois tout, comme des élus qui m'ont mis le pied à l'étrier et tous ceux qui m'accompagnent aujourd'hui.

10 ans et 22 ans sont des symboles d'une durée au cours de laquelle le travail effectué par ma majorité mais aussi avec le concours et même les critiques de l'opposition, est considéré par de nombreux observateurs comme remarquable.

Cependant, il nous reste tant à faire pour que les bienfaits de notre action redonnent à notre ville toute la beauté et l'attractivité qu'elle mérite et que les conditions de vie de nos concitoyens soient encore meilleures.

Aussi, c'est avec beaucoup d'humilité mais également avec une certaine détermination que je poursuis la mission ô combien passionnante qui m'a été confiée, il y a dix ans. Comme vous le savez, je n'ai pas choisi l'immobilisme : je poursuis un objectif qui est celui de « défendre, protéger, valoriser Tarascon ». Après avoir investi plus de 50 millions d'euros sur notre commune, d'autres projets vous seront présentés prochainement.

Mon moteur n'est pas l'ambition personnelle mais celle que j'ai pour Tarascon et qui se traduit par les idées qui trouvent écho chez vous, vous qui travaillez dur, qui ne trichez pas, mais qui êtes inquiets de voir votre pouvoir d'achat se détériorer.

Et c'est justement sur ce quotidien qu'avec mon équipe municipale, et à partir des pouvoirs dont dispose le maire, que je veux continuer à agir pour nos enfants, pour vous, pour nos aînés, pour les générations futures. Avec l'arrivée du printemps, notre ville a inauguré deux chantiers d'envergure : la Médiathèque avec ses trente mille documents, ses salles spacieuses et confortables et le boulevard Gambetta, le plus fréquenté des boulevards de ceinture du centre historique. Je vous invite à venir découvrir ce magnifique bâtiment qui ouvrira ses portes le 23 mars prochain.

Nous vous proposons également dans ce numéro, différents dispositifs portés par la police municipale dans le but de lutter efficacement contre l'absentéisme scolaire et d'améliorer la tranquillité publique.

Aujourd'hui, fort du chemin que nous avons déjà parcouru ensemble, je resterai fidèle à votre confiance !

Lucien Limousin

Maire de Tarascon

Vice-président du Conseil départemental
des Bouches-du-Rhône

Vice-président de la Communauté d'agglomération
Arles Crau Camargue Montagnette

Vice-président du pôle d'Équilibre Territorial et Rural



Tarasc'Info • n°34 • Mars 2024 • Magazine d'information de la ville de Tarascon • **Directeur de publication** : Lucien Limousin • **Rédaction** : Katia Bertaud, Léa Tessières, Flavie Michaud, Marie-Claude Roblès, Adrien Philippe, Camille Vinatier, Marion Jeux, Valérie Virat • **Photos** : Ville de Tarascon, Capucine de Chocqueuse, ACAT, Bocal and co, McDonald's, Harcourt, ADDAP 13 pays d'Arles, Inframed, Jérémy Laidi, Maire-Claire Rey, B. Guillemet, Caroline Malatrait, association Intemporel, Jean-François Galeron, Trilogis, Voisins vigilants et solidaires • **Conception** : agencescoop communication 14603-MEP • **Impression** : Les Presses de la Tarasque • **Tirage** : 9 000 exemplaires • **Dépôt légal** : Mars 2024 • ISSN 1628-962X • **Direction de la communication** : Katia Bertaud, Hôtel de Ville, 2 place du Marché, BP 303, 13158 Tarascon Cedex. Tél. 04 90 91 51 24 • www.tarascon.fr



Au cœur de l'info

La ligne RTE, une insulte à Tarascon !

RTE (Réseau de Transport et d'Électricité, filiale d'EDF) a lancé le 12 février une concertation publique concernant l'implantation d'une ligne aérienne Très Haute Tension de 400 000 volts qui pourrait traverser Tarascon. Le tracé « Est » de cette ligne électrique ne peut se faire au détriment de notre commune. Le Conseil Municipal de Tarascon s'est exprimé contre ce projet, à l'unanimité, le jeudi 25 janvier 2024. Depuis plusieurs semaines, Lucien Limousin, Maire de Tarascon, multiplie les interventions pour exprimer avec force cette position.



PAROLE D'ÉLU...



Lucien Limousin
Maire de Tarascon

“ Je rappelle qu'un jeune agriculteur qui avait obtenu un permis de construire avant mon arrivée à la Mairie en 2014, a été obligé de démolir sa maison, il y a quelques mois, suite à une décision de justice, après requête de l'État, rejoint par une association écologique pour atteinte paysagère au massif de la Montagnette. Demain en lieu et place du siège d'une exploitation agricole, verrons-nous pousser un pylône de 60 mètre de haut et de plus de 100 m² à la base ? Cette incohérence des politiques publiques portée par l'État est inacceptable ! ”

Avec plus de 65 kilomètres de long, des pylônes de plus de 60 mètres de haut (soit un immeuble de 20 étages), ce projet de ligne à Très Haute Tension (THT) apparaît comme une cicatrice inattendue, béante, menaçante, à l'inverse de la volonté de tous les habitants, de tous les défenseurs de la préservation des sites naturels protégés. On peut ainsi légitimement parler de catastrophe visuelle, paysagère mais aussi agricole et environnementale. La construction de cette ligne électrique, en totale contradiction avec les prescriptions du Plan de Prévention du Risque Inondation, sacrifierait notre économie agricole et notre économie touristique. Elle serait dramatique pour nos espaces naturels, pour notre plaine agricole, dramatique pour notre patrimoine, dramatique pour les générations futures qui ne nous pardonneront jamais d'avoir accepté la construction d'une telle ligne THT qui viendrait défigurer Tarascon à tout jamais. Après avoir investi plus de 50 millions d'euros dans la transformation de Tarascon, cette ligne THT viendrait remettre en cause l'attractivité de notre commune et sacrifier notre magnifique zone rurale en restreignant considérablement son activité, ses productions de qualité et ce au moment où nos agriculteurs connaissent une crise sans précédent. Cette concertation publique vous donne la possibilité de vous exprimer et de faire remonter jusqu'au plus haut sommet de l'État votre opposition à ce projet. Mobilisez-vous avant le 7 avril prochain pour faire entendre votre voix et réclamer à l'État d'être cohérent dans la gestion de ses politiques publiques ! Notre avenir et celui de vos enfants en dépendent ! Demain, si nous ne réagissons pas, il sera trop tard !

i Exprimez-vous :

- En venant remplir le registre d'enquête publique au centre technique municipal où le dossier complet est consultable sur place.
- En donnant votre avis sur le site de la concertation : <https://www.rte-france.com/projets/nos-projets/creation-ligne-fos-jonquieres>
- En signant la pétition **Non au passage de la ligne haute tension RTE sur Tarascon** en ligne ou dans les bâtiments communaux (hôtel de ville, centre technique municipal, CCAS, centre socioculturel).



Dans le cadre de cette concertation préalable au projet de construction de la ligne haute tension, RTE vous propose une permanence le jeudi 28 mars de 8 h à 12 h salle Marie Mauron, centre socioculturel, quartier Kilmaine.

En soutien aux acteurs du monde agricole, une motion a été adoptée à l'unanimité

Parce que le monde agricole est confronté à une crise inédite, consécutive à une accumulation de difficultés conjoncturelles qui bouleversent les marchés et rendent nos exploitations exsangues, une motion a été adoptée à l'unanimité, lors du Conseil Municipal du 25 janvier dernier. Malgré des alertes successives, l'absence de réponse a augmenté leur détresse, voire leur mal-être, qui s'expriment aujourd'hui dans la rue.



Les distorsions de concurrence sur le marché européen, la multiplication d'événements climatiques extrêmes tels que la sécheresse ou les pluies diluviennes, l'inflation, le prix des carburants et de l'électricité, l'empilage des normes (pour planter une haie il faut répondre à 14 règles), les mesures destinées à réduire l'utilisation de produits phytosanitaires appliquées avec rigueur (alors que l'on importe des produits du Brésil ou des États-Unis, pays où l'on ne respecte que peu de normes environnementales), l'arrêté « point

d'eau » qui va créer de nombreuses « zones de non traitement » autour de ruisseaux, qualifiées de « cours d'eau » où l'on ne voit jamais une goutte d'eau : tout cela étouffe notre agriculture ! On constate pour la quatrième année consécutive une baisse de la production française, ce qui met à mal notre souveraineté alimentaire mais aussi les revenus des agriculteurs qui réclament de pouvoir vivre dignement de leur travail. S'agissant de leurs revenus, il faut rappeler que les dispositions de la loi Egalim, qui avaient été accueillies favorablement, sont détournées de leur objectif principal, à savoir protéger le revenu des producteurs.

Les agriculteurs, notamment des Bouches-du-Rhône, sont également confrontés à une position drastique de l'État quant aux interdictions de construction pour les nécessités du bon fonctionnement des exploitations. Face à tout cela, le conseil municipal de Tarascon et son Maire, Vice-président du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône en charge de l'agriculture, ont souhaité rappeler leur attachement, leur soutien sans équivoque et leur mobilisation aux côtés de la profession agricole. Ils appellent le Gouvernement à entendre cette inquiétude et ce désespoir et à faire preuve de responsabilité.

“ Je suis très heureuse



d'ouvrir le premier restaurant McDonald's à

Tarascon, au cœur de la Zone du Roubian et de pouvoir accueillir tous les habitants de la ville et des environs. J'espère que nos clients apprécieront ce cadre unique ainsi que notre gamme de produits qui continue de s'enrichir pour combler toutes leurs envies. Cette ouverture est également une démonstration du pouvoir d'évolution au sein de l'enseigne : ayant commencé ma carrière chez McDonald's en 1998 dans le cadre d'un job étudiant, j'ai évolué en multipliant les expériences à différents postes pour me permettre aujourd'hui de construire et d'accompagner une nouvelle équipe et séduire une nouvelle clientèle. Décidée à embrasser ce nouveau défi, je suis prête à m'engager avec détermination dans le développement économique de ce beau territoire ! ”

Aude Maillet

Franchisée de McDonald's

Tarascon accueillera le 23 juillet son premier restaurant McDonald's !

Fruit de plusieurs années de travail, ce projet ambitieux s'intégrera parfaitement à la dynamique engagée par les forces vives du Parc du Roubian, zone d'activité qui accueille désormais une centaine d'entreprises industrielles, artisanales et commerciales.

L'ouverture de ce nouvel espace permettra le recrutement d'une cinquantaine de personnes, tous en CDI ; lesquels recrutements devraient démarrer dès le 25 mars pour les managers, et le 13 mai pour les équipiers. Comme pour le reste des restaurants de l'enseigne, les offres d'emploi sont ouvertes à tous, quel que soit le niveau de qualification, et proposent pour chacun un dispositif de formation complet qui permet la montée en compétences de tous et favorise la promotion interne.

De plus, ce restaurant s'inscrit dans la démarche de McDonald's pour l'Environnement, en mettant en place les actions éco-responsables développées par l'enseigne, notamment la vaisselle réutilisable et le tri sélectif en cuisine et en salle.





Urbanisme

Rénovation urbaine

**Vous souhaitez restaurer la façade de votre immeuble ?
L'opération « Embellissement des façades et Paysages de Provence »
est en cours sur Tarascon.**

Porté par la Commune et le Département des Bouches-du-Rhône, ce dispositif vous permet d'obtenir, selon le secteur de la ville, un financement allant de 50% à 70% du montant des travaux de vos façades et ce, après recommandations de l'architecte du Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) et de l'architecte des bâtiments de France (ABF). Cette subvention, qui vous sera versée à la fin du chantier sur justificatifs et sans conditions de ressources, est une chance pour tous les propriétaires immobiliers de Tarascon : une chance de donner une valeur ajoutée à votre patrimoine, une chance de participer à la mise en valeur du centre-ville et à la grande opération de rénovation urbaine impulsée par la municipalité depuis 2014.

Aujourd'hui, plus de 200 immeubles ont bénéficié de cette opération. 35 façades ont d'ores et déjà été entièrement réhabilitées et de nombreux propriétaires sont en train de finaliser le dépôt de leur dossier auprès du service urbanisme et affaires foncières de la commune.

**i Renseignements et dépôt de dossier auprès du service urbanisme :
04 90 91 51 28 (choix 2) / urbanisme@mairie-tarascon13.fr**



PAROLE D'ÉLUE...



Clotilde Madeleine
adjointe au Maire
déléguée à l'urbanisme

“ Investir dans l'embellissement de son patrimoine, c'est investir dans l'avenir de sa ville et favoriser la qualité de vie de ses habitants. Ensemble, nous pouvons transformer nos rues et nos quartiers et booster la revitalisation de notre cœur de ville. ”

L'ADIL ouvre une permanence à Tarascon

Agréée par l'État, L'ADIL (Agence Départementale d'Information sur le Logement) offre un conseil, complet, neutre et gratuit sur toutes les questions juridiques, financières et fiscales relatives à l'Habitat.

Pour louer, acheter, construire, ou faire des travaux (aides pour l'amélioration de la performance énergétique du logement, adaptation au handicap...), les conseillers de l'ADIL répondent en toute objectivité à vos questions liées au logement.

i Cette permanence se tient désormais tous les deuxièmes mardis de chaque mois, de 9 h 30 à 12 h, sans rendez-vous, au Centre Technique Municipal, 390, route de Saint-Rémy. Les deux prochaines permanences auront donc lieu les mardis 9 avril et 14 mai 2024. Ligne téléphonique départementale de l'ADIL : 04 96 11 12 00.



Rencontre avec Audrey Ferrer-Pedrona, Architecte des Bâtiments de France (ABF)



T.I. : Pouvez-vous nous expliquer quelle va être votre mission sur Tarascon ?

A. F.-P. : Les ABF assurent 3 grandes missions :

- le CONSEIL : notre rôle est de conseiller les porteurs de projets en matière d'architecture, d'urbanisme, de paysage et plus généralement de cadre de vie. Le rapport au site, à l'environnement dans lequel s'inscrit le projet est un préalable permettant d'apprécier son intégration harmonieuse et le maintien d'une urbanisation de qualité.
- le CONTROLE : notre rôle est de veiller à la préservation des espaces protégés en donnant des avis sur toutes les demandes de travaux ayant pour objet de modifier ces espaces protégés. Donc dans ces espaces, nous sommes vigilants et nous formulons des avis.
- la CONSERVATION : notre rôle est la préservation des monuments historiques. Pour cette mission, notre travail se fait en lien avec les autres services patrimoniaux de la DRAC : la CRMH et le SRA.

T.I. : Quels sont les principaux objectifs que vous visez pour Tarascon ?

A. F.-P. : Le lancement du Site Patrimonial Remarquable (SPR) comme outil de gestion

pertinent et adapté, est un objectif fort. Tarascon est exceptionnelle d'un point de vue patrimonial et paysager notamment avec les Massifs de la Montagne et des Alpilles. La ville présente une diversité de typologies d'édifices remarquables (églises, châteaux, hôtels particuliers, maisons, mas, caserne...) qui s'échelonnent sur différentes périodes historiques. Le centre historique regorge d'anciens hôtels particuliers du XV^e siècle, pour certains remaniés au XVI^e, XVII^e puis XVIII^e dont les différentes strates historiques n'enlèvent en rien les qualités de composition ou de décors de ces édifices. La période plus récente du XX^e siècle révèle aussi des édifices remarquables dont un certain nombre est labellisé Architecture Contemporaine Remarquable (ACR).

T.I. : Comment envisagez-vous de collaborer avec les différents acteurs locaux ?

A. F.-P. : Les permanences bimensuelles organisées sur la commune, avec l'architecte conseil du CAUE, sont l'occasion d'une part d'échanger sur les projets de la commune avec ses différents services et d'autre part de rencontrer les porteurs de projets désireux d'être accompagnés en amont de leur dépôt

de dossier en mairie. L'idée étant de co-construire un projet qui concilierait préservation du patrimoine et besoins du demandeur. Ce temps pris en amont permet aux services instructeurs (ville/ABF) de rendre des avis favorables dans des délais réduits.

T.I. : Quels sont les principaux défis auxquels vous vous attendez dans l'exercice de vos fonctions ?

A. F.-P. : Les enjeux de développement durable, d'îlots de fraîcheur, de confort thermique sont des sujets incontournables. Le bâti ancien possède des qualités thermiques qu'il convient de prendre en compte pour apporter des solutions appropriées. Un autre défi est celui du maintien des savoir-faire, des techniques, des matériaux traditionnels, des filières courtes pour des réhabilitations responsables du bâti ancien.

T.I. : Comment envisagez-vous de concilier les impératifs de préservation du patrimoine avec les besoins de développement urbain et les projets de construction contemporains ?

A. F.-P. : Notre travail au quotidien s'inscrit dans cette conciliation. L'objectif n'est pas de mettre sous cloche le centre ancien. Il convient de trouver des solutions qui permettent de le faire évoluer, de l'adapter aux conditions d'usages actuels tout en préservant ses qualités et son identité. Quant à l'architecture contemporaine, elle a toute sa place dans nos centres anciens. Il existe d'ailleurs de très beaux exemples de dialogue entre l'existant et la création contemporaine. C'est l'édifice qui nous guide. Bien le connaître, dégager ses caractéristiques, ses qualités, son potentiel puis ses fragilités permet de proposer un projet respectueux et adapté.

T.I. : Quels moyens pourraient-être mis en œuvre pour sensibiliser la population locale à l'importance de la préservation du patrimoine architectural ?

A. F.-P. : Le patrimoine c'est notre cadre de vie, notre histoire, mais aussi un facteur d'attractivité du territoire. Apprendre à le regarder, mieux le connaître est essentiel pour se l'approprier. Les permanences avec l'architecte conseil participent à cette sensibilisation. La campagne de ravalement de façades portée par la ville permet également une mise en lumière de ce patrimoine exceptionnel en encourageant une dynamique de préservation qualitative. Des visites guidées, des expositions et des focus sur des édifices ou des portraits de professionnels/artisans locaux spécialisés sont autant d'actions qui permettent de sensibiliser le public.

i Pour prendre rendez-vous avec l'architecte des bâtiments de France, contactez le service urbanisme au 04 90 91 51 28



Travaux

La place Branly retrouve de sa superbe !

La réception de ce chantier a eu lieu en février dernier. Le montant final des travaux s'élève à 340 000 € HT, subventionnés à hauteur de 178 500 € HT par le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône.



Avant



Avant



Après



Après

PAROLE D'ÉLU...



Francis Demissy

Adjoint au maire délégué aux travaux

“ Après les parvis de Sainte-Marthe et du Panoramique, les places Saint-Jacques, Pie, Crémieux, Fraga et de la Concorde, la place Branly s'est métamorphosée à son tour ! Stationnement redéfini, sens unique de circulation, réfection des trottoirs et du parvis de l'hôtel de Laudun, plantation de nouvelles espèces végétales concourent à offrir un espace de vie moderne, sécurisé et agréable pour tous ! ”

Rénovation de l'éclairage public : où en est-on ?

D'un montant de 1 500 000 € HT, le plan lumière répond à un double objectif : faire des économies d'énergie et répondre au besoin de sécurité et de vision de tous les usagers.

Le remplacement des sources lumineuses par des luminaires à LED a débuté en décembre 2023. *Tarasc'info* fait le point sur cette campagne :

RÉALISÉ ✓

Phase 1 :

- Avenues de Chateaugailard, Prosper Mérimée, Gouvernet et route de Boulbon.

EN COURS ↻

Phase 2 :

- Cité Curie, avenue Guynemer, lotissements du Nord de la commune et route de Saint-Rémy.

À VENIR 📅

Phase 3 (printemps 2024) :

- Route de Vallabrègues, halte fluviale, les Radoubs, quartier Marly, petite et grande route d'Arles, clos Saint-Antoine, ancienne route des Cayades, route des Cayades, rue du vieux Moulin, quartier des Célibataires, route de Maillane, lotissement des Alpines, hameau Sainte-Cécile, Draille Saint-Georges.



Phase 4 :

- Cours Aristide Briand, place du colonel Berrurier, boulevard Victor Hugo et Itam.

Phase 5 :

- Centre ancien.



Environnement

N'oubliez pas de débroussailler vos parcelles avant le 1^{er} juin 2024 !

Avec ses deux massifs forestiers de la Montagnette et des Alpilles, notre commune est fortement soumise au risque incendie, comme nous l'a tristement rappelé l'incendie du 14 juillet 2022.



Débroussailler permet de limiter les risques de propagation d'incendie et facilite l'intervention des sapeurs-pompiers. Cette action est d'autant plus importante dans notre département, avec le climat, la forte présence de la forêt, le réchauffement climatique ainsi que la fréquentation importante.

Les Obligations Légales de Débroussaillage (OLD) sont précisées par le Code Forestier et l'arrêté préfectoral du 12 novembre 2014. Elles s'appliquent à tous : en zone rurale, cette opération doit être réalisée autour de l'habitation, mais aussi le long des voies d'accès d'un terrain (route, sentier, chemin privatif). En zone urbaine, l'intégralité de la parcelle, bâtie ou non, doit être débroussaillée selon les prescriptions en vigueur.

En cas de non-respect de l'OLD, la commune peut vous mettre en demeure et décider d'une astreinte. Elle peut également vous infliger une amende administrative. Par ailleurs, vous risquez une amende pénale pouvant aller jusqu'à 750 € (1 500 € dans un lotissement). Si le non-respect de l'OLD a propagé un incendie qui a détruit le bien d'autrui, vous pouvez être condamné à une peine allant jusqu'à 1 an d'emprisonnement et 15 000 €.

Alors pour votre sécurité et celle des autres, débroussailliez !

 **Pour plus de détails sur l'obligation légale de débroussaillage, rendez-vous sur le site service-public.fr**

L'opération « Nettoyons le Sud » revient pour sa 2^e édition le samedi 13 avril 2024

Comme l'année dernière, la Ville de Tarascon a souhaité adhérer à l'opération « Nettoyons le Sud », initiée par la Région.

Tous les Tarasconnais qui le souhaitent peuvent venir participer à un grand rassemblement populaire en faveur de notre environnement qui, cette année, se déroulera à la Brèche et le long de la digue.

Le rendez-vous est donné à 9 h, à la Brèche pour un café d'accueil et pour la distribution du matériel (pince à déchet, gants, sacs et seaux). Puis jusqu'à 12 h, vous œuvrerez pour cette manifestation éco-citoyenne en ramassant tous les déchets présents sur la zone.

Cette opération se terminera par un apéritif convivial sur place offert par la commune, afin de remercier chaleureusement les nombreux participants !

Associations, particuliers, venez nombreux pour relever le défi et nettoyer le Sud !





Culture

La médiathèque ouvre ses portes !

Vous l'attendiez impatiemment ? Elle est enfin prête à vous accueillir au rez-de-chaussée de la maison multi-accueil *Le Lien*, boulevard Gambetta !



Rendez-vous **samedi 23 mars de 9 h 30 à 18 h** lors de la **journée portes ouvertes**, pour découvrir les espaces et les collections. Toute l'équipe sera présente pour vous guider et vous présenter les nouveautés, parmi lesquelles :

- **L'inscription gratuite** pour les Tarasconnais.
- Des **plages horaires étendues** : ouverture le mardi, jeudi et vendredi de 11 h à 18 h 30, le mercredi de 10 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 19 h, le samedi de 10 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 18 h.
- Un **prêt en autonomie** grâce aux automates et une boîte de retour 24 h/24 située à l'extérieur.
- Une **application MaBibli** pour gérer votre compte lecteur (réserver, prolonger...)

Cette journée sera aussi l'occasion de retirer votre bulletin d'inscription si vous le souhaitez. **La médiathèque entrera en fonctionnement le mardi 26 mars** (inscriptions et emprunts possibles à compter de cette date).

Le service Archives - Patrimoine écrit a fait lui aussi peau neuve !



Situé au cœur de la médiathèque, il dispose désormais d'une nouvelle salle de lecture et de nouveaux horaires : mardi, jeudi et vendredi de 11 h à 13 h et 14 h à 18 h et le 1^{er} samedi du mois de 10 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h.

Les premiers rendez-vous à ne pas manquer !

Animations gratuites sur réservation au 04 90 91 51 52 (places limitées).

- **Spectacle Respire ! L'histoire déjantée de la bicyclette avec la Compagnie La Luba**

Mercredi 27 mars à 18 h - Tout public dès 10 ans. (1 h 10)

Jean-Bat, maître de conférences macho, anime une conférence sur l'histoire de la bicyclette. Face à lui, Charlotte, son assistante et citoyenne impliquée, se révolte et s'émancipe.

- **Atelier En mode vélo**

Mercredi 23 avril de 15 h à 17 h - Public famille à partir de 8 ans. Les enfants sont priés d'emmener un adulte avec eux.

Créez vos motifs sur adhésifs avec la Cricut, machine à commande numérique, et appliquez-les sur votre bolide ou vos accessoires de vélo !

Avec la Bibliothèque départementale des Bouches-du-Rhône dans le cadre de sa programmation En roue libre !

- **Récital PS : je vous relis sans cesse**

Mercredi 3 avril à 14 h 30. Public famille à partir de 6-8 ans. 45 min.

Lise Nougier et Yoan Héreau, élèves de l'Académie de l'Opéra de Paris joueront les plus belles missives du répertoire mises en musique par Massenet, Tchaïkovski ou Barbara.

Dans le cadre de Musique en partage - Festival de Pâques, avec le Grand Théâtre de Provence.





Patrimoine

Château : des ateliers inédits pour les vacances de printemps !



À l'approche des jeux olympiques, découvrez un sport qui prend ses racines à l'époque des chevaliers, l'escrime !

i 3-6 ans : 24, 25 et 26 avril à 14 h / 6-8 ans : 24 avril à 15 h 30 / 8-10 ans : 25 avril à 15 h 30 / plus de 10 ans : 26 avril à 15 h 30



Le printemps a pointé le bout de ses fleurs au château ! À partir des plantes du jardin et de l'apothicaire, la parfumeuse Christèle Jacquemin invite les enfants à créer leur propre parfum.

i 29 et 30 avril à 14 h 30

i RDV au Château de Tarascon : boulevard du Roi René
Durée : 2 h

Tarif : 8 € par enfant - entrée gratuite pour un adulte accompagnateur

Réservation au 04 90 91 01 93 ou par mail à contact-chateau@mairie-tarascon13.fr

Voyage au cœur de l'infiniment petit avec Marie-Claire Rey



L'exposition *Résidence des thés* de Marie-Claire Rey rassemble plus d'une centaine d'œuvres qui nous révèlent un fabuleux dressing intimiste et coloré. Cette surprenante collection, empreinte de poésie et d'humanité, réminiscence de l'enfance, représente le challenge un peu fou de l'artiste barbentanaise : travailler sur l'infiniment petit. Elle donne une nouvelle vie à l'objet de consommation, voué à disparaître après utilisation. À travers la pertinence de son regard et ses doigts de fée, la magie de cette résurrection devient soudainement porteuse de rêve !

i Du 20 avril au 29 juin 2024 aux Cordeliers - musée d'art et d'histoire, place Frédéric Mistral - Entrée libre et gratuite
Vernissage le 20 avril à 18 h 30

À l'occasion de la nuit européenne des musées le samedi 18 mai 2024, les Cordeliers seront exceptionnellement ouverts de 18 h 30 à 22 h, en présence de l'artiste Marie-Claire Rey.

À 20 h 30, concert de Joséphine le Bashung tribute, groupe créé par cinq anciens musiciens d'Alain Bashung, remet en scène les chansons de ce génial pop singer français.

i Événement gratuit

Nouveau au musée d'art et d'histoire : les mercredis des Cordeliers !

Chaque premier mercredi du mois à 14 h 30, rendez-vous aux Cordeliers pour s'initier à l'art à partir des présentations du musée.

- > 3 avril : linogravure « Voyage avec Tartarin » avec Noche.
- > 15 mai : Aquarelle « Nuances de thé » avec Noche.
- > 4 juin : tea bag art « Mobile » avec Marie-Claire Rey.

i Public familial. Gratuit sur réservation au 04 90 91 38 71 ou par mail à mediation-patrimoine@mairie-tarascon13.fr





Commerces

Ils ont choisi d'investir à Tarascon !

Exotisme et soleil sur Tarascon !



Nems, samossas, woks mauriciens, spécialités au curry et autres mets exotiques sont à découvrir au restaurant L'Île aux Bénitiers (anciennement L'Agape). Michel Benji et Gary vous font découvrir les spécialités de leur île Maurice. Ils vous réserveront le meilleur accueil dans ce lieu convivial, refait avec goût.

i L'Île aux Bénitiers : 13 place du Marché - sur place ou à emporter, du lundi au samedi de 12 h à 14 h 30, ouverture le soir en saison - 06 03 42 50 74

Labio : votre nouveau laboratoire d'analyses !

Ce laboratoire réalise des examens sans rendez-vous, sur place ou à domicile par des infirmières libérales. Labio a également la possibilité de pratiquer des prélèvements d'urgence ou spécifiques : n'hésitez pas à vous rapprocher de leur secrétariat pour toute question.

i Laboratoire Labio : 22 cours Aristide Briand - ouvert sans interruption du lundi au vendredi de 7 h à 17 h et le samedi de 7 h à 12 h - 06 91 93 59 86

Un duo en or pour la bijouterie d'Intermarché !



Sandrine et Élodie viennent de reprendre cette affaire et créent Le Duo d'Or. Vous y trouverez un grand choix en bijouterie et horlogerie, pour tous les budgets, sans oublier les réparations, créations et perçage.

i Le Duo d'Or : ZAC du Roubian, galerie commerciale Intermarché ouvert du lundi au samedi de 9 h à 19 h - 09 82 53 31 12

Avis aux passionnés d'antiquité et de costumes anciens !

Venez découvrir les trésors rassemblés par Jérôme Prevost dans sa charmante boutique. Issu de cette nouvelle génération de jeunes antiquaires, il met toutes ses connaissances et son savoir-faire au service d'une clientèle de collectionneurs, de créateurs, de costumiers et de musées.



i À l'Atelier des Textiles Anciens - Hôtel du Pré, 50 rue Monge - Ouvert les jeudi, vendredi et samedi de 15 h à 19 h ou sur rendez-vous - 06 09 23 80 45

Mangez sain et bio grâce à Bocal and Co !



Après Arles, Laurine et Johanna poursuivent l'aventure Bocal and Co à Tarascon ! Avec la complicité de Marie-Hélène, elles vous proposent un grand choix de produits en vrac, des boissons, des desserts végétaux, sans oublier des produits ménagers, des cosmétiques et des articles zéro déchet. Privilégiant les circuits courts et les petits producteurs, vous trouverez aussi dans cette jolie échoppe fruits, légumes, œufs et produits laitiers.

i Bocal and Co : 25 rue des Halles - ouvert du mardi au vendredi 9 h à 13 h 30 et de 14 h 30 à 18 h 30, le samedi de 9 h à 13 h 30 - 09 82 43 89 40

Samedi 6 avril, une date à retenir !



La 3^e édition de la Journée Commerciale de Printemps se tiendra le samedi 6 avril : pour l'occasion, les commerçants sortiront de leur boutique et vous proposeront leurs promotions. À noter que la maison **Souleiado** sera de la partie en proposant de nombreux articles remisés dans la cour de son musée.

Deux événements festifs en un : pour la toute première fois cette année, nous aurons le plaisir d'accueillir des brasseurs en cœur de ville pour notre première Fête de la bière ! Venez découvrir les produits des brasseries artisanales des Alpilles, d'Aveze, de Beaucaire et de Bellegarde (Bellegard'Elfe).

Pour le plaisir des papilles, nos restaurateurs vous attendront avec leurs cartes et menus, tandis que le **restaurant Tartarin** se délocalisera en cœur de ville pour vous proposer barbecue, frites, crêpes et gaufres.

Une sortie familiale ! L'ACAT se joint à la fête en proposant des animations pour les plus jeunes : balades avec les poneys du poney-club des Roustides (départ de la rue des Halles), jeux en bois et tir à l'arc avec l'association Intemporel sur la place du Marché, et maquillage pour enfants réalisé par l'institut de la Tarasque.

Notre partenaire **Radio Camargue** sera présent pour rencontrer nos commerçants et artisans et les mettre à l'honneur sur les ondes de la radio. L'ambiance musicale sera quant à elle assurée par le groupe **Lya et Calixte** (variétés, rock). Vous êtes amateur d'art ? **Noche**, artiste peintre mexicaine investira la salle Camargue à l'hôtel de ville pour y présenter son travail.

Venez nous retrouver en cœur de ville pour une journée festive, conviviale et ponctuée de bonnes affaires !

Un nouveau bureau pour l'ACAT

L'ACAT, association des commerçants et artisans de la Tarasque, a renouvelé son bureau en janvier dernier. Cette jeune équipe dynamique souhaite fédérer de nouveaux adhérents et organiser des manifestations en lien avec la municipalité.

Nos remerciements à Nicolas Carrière (président sortant) et son bureau pour l'action menée précédemment !

 **ACAT : acat.tarascon@gmail.com**

Anaïs (Institut Rêverie) : présidente

Camille
(Le Magenta Coiffure) : vice-président

Théodoric
(La Grange d'Honoré) : trésorier

Maurane (LM Atelier) : secrétaire

Anaïs et Alexandre
(La Sal' Gosse Family) : administrateurs

Caroline (Camping / restaurant Tartarin) : secrétaire adjointe

Emy (WBH By Emy) : trésorière adjointe





Seniors – Social

Une Maison du Bel Âge pour accompagner nos aînés

Après des travaux d'envergure menés sur le site de l'ancienne cafétéria, la Maison du Bel Âge de Tarascon a ouvert ses portes en novembre 2023.

Avec ces lieux d'accueil, le Département des Bouches-du-Rhône propose un service de proximité permettant de lutter contre l'isolement, d'accompagner les seniors dans leurs démarches administratives et d'améliorer leur quotidien.

Située sur le boulevard Itam, la Maison du Bel Âge de Tarascon reçoit, depuis novembre dernier, les seniors de plus de 60 ans, proches et aidants, dans des locaux modernes ! Informer, orienter, accompagner, soutenir, telles sont les missions des agents du Département qui y travaillent. Tout en créant un lien social, ils améliorent la qualité de vie de nos aînés. La Maison du Bel Âge propose également une offre de loisirs, ainsi que des animations hebdomadaires, des sorties et des ateliers cognitifs.

Poussez la porte pour rencontrer l'équipe et découvrir les services et offres proposés !

i 10, boulevard Itam – 13150 Tarascon – Ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 45 – Tél. : 04 13 31 85 16 – mba.tarascon@departement13.fr



PAROLE D'ÉLU...



Lucien Limousin
Maire de Tarascon

“ C'est un véritable service de proximité du Conseil Départemental imaginé par la Présidente mais qui correspond à un souhait que j'avais formulé lors de la campagne électorale de 2014. Je suis très heureux d'avoir mis à la disposition du département des Bouches-du-Rhône ce site d'exception face au jardin des plantes. ”

Fête des voisins 2024 : un rendez-vous annuel attendu !

La fête des voisins revient cette année, avec toujours la même promesse : resserrer les liens avec les personnes qui vivent à côté de chez vous en partageant un moment de convivialité. Depuis sa création, cet événement est devenu un acteur clé de la vie sociale, réunissant chaque année plus de 9 millions de personnes, dont plus d'une centaine à Tarascon.

Cette année, elle se tiendra le vendredi 31 mai, offrant à chacun l'opportunité de se réunir, de se connaître, que ce soit dans les cours d'immeubles, les jardins, les rues piétonnes, etc. Tous sont invités à partager ce moment pour le rendre inoubliable !

i Vous souhaitez l'organiser ou y participer ? Contactez dès à présent le CCAS au 04 90 91 51 09 !

la fête
des
voisins



Dossier



Pour une ville plus sûre et plus apaisée



Dès mon arrivée en 2014, pour endiguer la délinquance du quotidien largement alimentée par le trafic de drogue, nous avons entamé une politique extrêmement active en renforçant les effectifs et les moyens mis à la disposition de la police municipale qui compte aujourd'hui 22 agents. Dans le même temps, le nombre de caméras de vidéoprotection est passé de 42 en 2014 à 200 en 2023. En contrepartie, suite à ma demande insistante, l'État a renforcé de façon significative les effectifs de la police nationale.

À Tarascon, parce que la sécurité et la tranquillité publiques des administrés demeurent la priorité du maire que je suis, la majorité municipale que j'ai l'honneur de conduire a fait des efforts considérables en matière de sécurité et de rénovation urbaine afin de répondre aux attentes de nos concitoyens qui n'aspirent qu'à une chose : vivre en toute sérénité dans un environnement toujours plus sûr, plus propre et plus apaisé.

La séance plénière du Conseil Local de Sécurité de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation du 18 janvier 2024 fut un moment particulièrement fort puisqu'elle s'est achevée avec la signature du Contrat de Sécurité Intégrée (CSI) entre la commune de Tarascon et les services de l'État, représentés par Frédérique Camilleri, Préfète de police des Bouches-du-Rhône, Cécile Lenglet, Sous-Préfète de l'Arrondissement d'Arles et Laurent Gumbau, Procureur de la République. Cette signature, symbole d'une dynamique partenariale renforcée, marque notre volonté commune de franchir une nouvelle étape en matière de sécurité et de tranquillité publiques. Ce nouveau contrat scelle nos engagements réciproques et les inscrit dans la durée pour assurer pleinement la sécurité de nos enfants, de nos jeunes, de tous nos concitoyens.

Un grand merci à toutes celles et tous ceux qui s'engagent quotidiennement à nos côtés pour lutter contre l'absentéisme scolaire dans le cadre de la Cellule de Citoyenneté et de Tranquillité Publique. C'est grâce à leur coopération, leur professionnalisme et leur expertise que nous arrivons à coordonner nos efforts, à mettre en place des actions concrètes et obtenir des résultats en matière de sécurité et de tranquillité publiques. Dans quelques jours, nous allons renforcer le dispositif Voisins Vigilants afin de le proposer aux acteurs économiques locaux, au monde agricole et aux partenaires associatifs. Je vous invite à consulter ce dossier spécial, consacré à deux actions de proximité menées par le service de police municipale.

Bonne lecture !

Lucien Limousin

Maire de Tarascon

Vice-président du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône

Vice-président de la Communauté d'agglomération Arles Crau Camargue Montagnette

Vice-président du pôle d'Équilibre Territorial et Rural

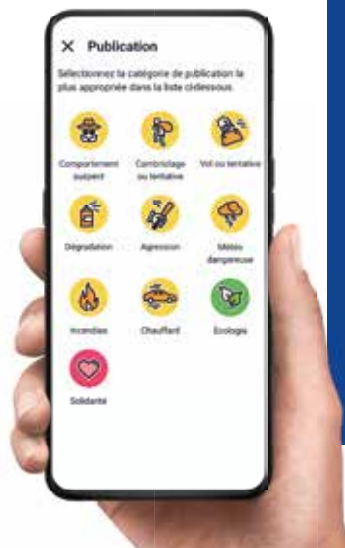
Voisins vigilants : un outil solidaire au service de la sécurité !

Ce dispositif participe à un mouvement citoyen au service de la sécurité. Il apporte une action complémentaire et de proximité au service de la police municipale et de la police nationale.

Comment s'inscrire ?

 **Rendez-vous sur**
<https://www.voisinsvigilants.org/> ou
téléchargez l'application pour smartphone,
disponible sur l'App Store et Google Play.

Vous saisissez vos coordonnées, une adresse e-mail et vous êtes inscrits gratuitement et de façon sécurisée. Vous rejoignez les autres membres au sein de communautés qui correspondent aux différents secteurs de la commune.



PAROLE D'ÉLU...



Fabien Bouillard
premier adjoint,
délégué à la sécurité

“ La plateforme communautaire **Voisins vigilants et solidaires** met en relation les habitants d'un même quartier, désireux de lutter contre l'insécurité. Leur rôle principal consiste à veiller et à alerter. Pour signaler des comportements suspects, des dépôts sauvages, ou des dégradations par exemple, n'hésitez pas à rejoindre la communauté tarasconnaise ! ”

Comment ça marche ?

ÉTAPE
1



Nouvelle alerte émise par un voisin ou un professionnel via le site <https://www.voisinsvigilants.org/>, l'application Voisins Vigilants ou par sms gratuit au 06 47 49 26 26.



Réception de l'alerte par les voisins de ma communauté et la Mairie.

ÉTAPE
2

ÉTAPE
4



La police municipale intervient si nécessaire, sécurise la situation et fait un retour au requérant.

ÉTAPE
3



L'information est transmise à la police municipale qui prend en compte l'alerte.



Attention : le service Voisins Vigilants ne remplace pas un appel au 17 ou au 18 en cas d'urgence vitale ou de danger immédiat !



Forte de son expérience depuis 1 an maintenant, la ville de Tarascon est heureuse de vous annoncer le déploiement de la plateforme pour nos commerçants, agriculteurs et éleveurs, ainsi qu'aux acteurs du monde associatif : une étape supplémentaire vers une sécurité accrue et une communication directe, au cœur de notre tissu commercial, rural et associatif.



S'inscrire sur Voisins vigilants et solidaires : pourquoi ?

- **Pour les commerçants, artisans et entrepreneurs** : une communication plus fluide entre professionnels et police municipale. Cette interaction directe assure à tous les membres une bonne diffusion des informations.
- **Pour les agriculteurs et éleveurs** : un renforcement de la sécurité face aux risques de vols, vandalismes ou attaques envers les animaux. En partageant les informations en temps réel, les agriculteurs jouent un rôle actif et peuvent agir rapidement en cas de suspicion d'activité malveillante. En cas d'épidémie ou de risques naturels, la communication instantanée entre agriculteurs, éleveurs et autorités permet une réaction rapide et organisée !
- **Pour les associations** : les associations environnementales, de chasse ou de pêche peuvent utiliser la plateforme pour surveiller les zones sensibles et faire remonter rapidement toute activité illégale ou dangereuse. Toute association peut également signaler un comportement suspect, une dégradation, des objets perdus ou trouvés lors de leurs activités.

Vous êtes commerçants, agriculteurs ou membres d'un bureau associatif ? N'hésitez pas à vous inscrire sur la plateforme en suivant le mode d'emploi ci-contre !

 **Pour toute question, contactez la police municipale**
au 04 90 91 51 26 ou police@mairie-tarascon13.fr

Voisins vigilants et solidaires en chiffres

(sur les 6 derniers mois)

12

alertes envoyées
par les voisins

322

échanges entre
la Mairie et les
voisins vigilants

439

échanges entre foyers
voisins vigilants

VOISINS
VIGILANTS
SOLIDAIRES



Vacances de printemps : partez sereinement avec l'Opération Tranquillité Vacances !



Parallèlement au dispositif des voisins vigilants, le service de police municipale vous encourage à profiter de ce service gratuit lors de vos absences du domicile : pour un week-end ou un séjour plus long, pour un motif professionnel comme de loisirs.

Inscrivez-vous en remplissant le formulaire disponible sur tarascon.fr ou rendez-vous à l'accueil de la police municipale (29 place du Marché) pour le remplir en compagnie d'un agent. Des patrouilles de surveillance seront ensuite effectuées, à des horaires variés, pour dissuader toute présence douteuse aux abords de votre logement.

La CCTP : une réponse institutionnelle simple et rapide !

La CCTP, Cellule de Citoyenneté et de Tranquillité Publique, est une instance devant laquelle des mineurs, et leurs parents, font l'objet d'un rappel à l'ordre par le Maire, le procureur de la République, la police nationale, la police municipale, les professionnels de l'Éducation nationale et le service municipal de la vie citoyenne.



Ces face-à-face sont une réponse solennelle à des faits n'important pas de qualification pénale mais susceptibles de perturber le quotidien : absentéisme scolaire, incivilités, mineurs non accompagnés dans les lieux publics à des heures tardives, non-respect des arrêtés de police du Maire, faits relevant d'une peine contraventionnelle constatée par la police municipale.

Au-delà de l'avertissement, la CCTP permet aussi de révéler des difficultés familiales, sociales ou scolaires. C'est pour cela qu'y siègent également des travailleurs sociaux qui proposent aux familles un accompagnement socio-éducatif ou un soutien à la parentalité.

En place depuis 2013, ce dispositif a permis de réduire drastiquement l'absentéisme scolaire, d'améliorer les comportements et ainsi de diminuer les troubles à la tranquillité de nos concitoyens. Témoignages :



Laurent Gumbau
procureur de la République

« La CCTP est organisée dans le cadre d'un protocole de rappel à l'ordre signé entre Monsieur le Maire et moi-même. La mesure de rappel à l'ordre, située à la frontière du champ pénal et née d'un dialogue entre le maire et le parquet permet d'apporter, dans le cas d'un avis favorable de ma part après étude des dossiers soumis, une réponse adaptée et proportionnée portée par le Maire et ses services à des problématiques définies qui seraient identifiées sur le ressort tarasconnais. Le parquet, pour plus de solennité, est représenté à la CCTP par le biais des délégués du procureur, Jacques Oguer et Véronique Courriol, qui y siègent à tour de rôle et prennent part au processus. »



Jean-Pierre Lanne-Petit
principal du collège René Cassin

« La CCTP, préparée en amont avec les CPE du collège, permet dans la plupart des cas, une amélioration significative des situations présentées, qu'elles soient liées à des problèmes d'absentéisme ou de comportement au sein du collège. Les regards croisés et les rappels à la loi et à la responsabilité des parents, assortis de propositions d'aide à la parentalité, sont un atout d'efficacité. »



Christian Maysonnave
chef de service éducatif groupe
ADDAP 13 service Pays d'Arles

« Lors des CCTP, nous accueillons les familles à l'issue du rappel à l'ordre. Nous leur proposons un temps d'écoute et une aide socio-éducatif. La plupart du temps, cela donne lieu à des accompagnements soit des familles, soit des jeunes. Les actions d'accompagnement socio-éducatif peuvent prendre la forme d'aide à la scolarité, de soutien familial, d'aide éducative, etc. »

La CCTP 2023 en chiffres

17

dossiers concernant

3

élèves de primaire

13

collégiens

1

lycéen

82 %

pour absentéisme important

18 %

pour comportement violent



Théâtre

Tarascon célèbre l'année Mistral !

2024 célèbre les 170 ans du Félibrige, les 120 ans de l'obtention du prix Nobel de littérature par Frédéric Mistral et les 110 ans de sa disparition. La ville de Tarascon, labellisée en 2023 *Ciéuta Mistralenco*, se fait naturellement l'écho de ces commémorations et vous invite à participer à deux événements :



© Caroline MALATRAIT

-> A 170 an, noun, lou Felibrige a pas tout di !, **conférence bilingue** par Paulin Reynard, Capoulié du Félibrige avec la participation de la chanteuse aixoise Aliço (Alice Marignane).

De l'édition à l'enseignement, en passant par la mise en ligne d'un conjugueur provençal, le félibrige s'inscrit dans le XXI^e siècle. Pourquoi tient-il toujours une place déterminante dans notre société ?

i **Lundi 25 mars à 18 h 30 - entrée libre sur réservation au 04 90 91 51 02**

-> Le Félibrige

Cette **exposition**, conçue par l'association le Félibrige, répondra à toutes les questions que vous vous posez sur ce mouvement de défense et de promotion de la culture des régions de langues d'oc.

i **Du 25 mars au 30 avril - entrée libre les mardis et mercredis de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h et les jours de spectacle.**

Le cercle de musique investit le théâtre !

Notre salle de spectacles, à la remarquable acoustique, sera l'écrin parfait pour le concert de printemps de l'association.



Elle a choisi d'accueillir la pianiste Célia Oneto Bensaïd et l'ensemble La Fronde qui interpréteront le *concerto pour piano n°4 en sol majeur op.58* de Ludwig Van Beethoven (dans la version avec quatuor à cordes) ainsi que le *Quintette-Fantaisie* de la compositrice et pianiste française Rita Stroh (1865-1941). Une soirée musicale à ne pas manquer, entre œuvre mondialement réputée et partitions méconnues !

i **Billetterie sur lecerclademusique.org (places numérotées et libres) ou à la librairie Lettres Vives (placement libre). Billets gratuits en catégorie 3 sur inscription préalable pour les moins de 18 ans, les élèves et professeurs du conservatoire ACCM**
Renseignements au 07 56 82 30 00 / lecerclademusique@yahoo.com

Judas : dernier spectacle à guichet ouvert !

Un huis clos bouleversant de et avec Nadia Ladeiras et Dakota Simao, finalistes de l'émission *La France a un incroyable talent* diffusée en France et aux États-Unis.



Ce duo est champion du monde de krump, danse urbaine issue du hip-hop et des danses tribales africaines. Il utilise son art au service de la cause des violences conjugales dans ce spectacle uppercut qui vous plonge dans l'intimité d'un couple, comme si vous pouviez le voir à travers le judas d'une porte.

i **Vendredi 29 mars à 20 h 30 - 1 h 15 - Danse, hip-hop, krump**
Réservations : tarascon.fr / 04 90 91 51 02 ou au guichet ouvert les mardis et mercredis de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.



Festivités

1^{er} mai : top départ des festivités 2024 !

La traditionnelle journée taurine marque le début des festivités tarasconnaises.

La manade Lescot frères assurera le spectacle lors de l'abrivado longue et des bandido : ses gardians, cavaliers émérites, guideront les taureaux tandis que les téméraires attrapaïres tenteront de les toucher voire de les stopper dans leur folle course ! Côté ambiance, la peña taurine d'Alès jouera des airs festifs tout le long du parcours. Une journée au cœur des traditions culturelles et festives de Provence à ne manquer sous aucun prétexte, en famille ou entre amis !

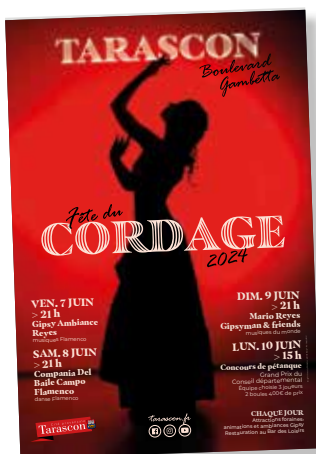
Rendez-vous le mercredi 1^{er} mai 2024 :

- 9 h** : petit-déjeuner offert par la Ville, domaine de Lansac.
- 10 h 30** : abrivado longue. Départ du domaine de Lansac et arrivée boulevard Victor Hugo, via petite Route d'Arles, route d'Arles, boulevard Jules Ferry.
- 11 h 30** : bandido, boulevard Victor Hugo.
- 12 h 30** : menus payants proposés par les cafetiers du boulevard.
- 16 h** : festival de bandido, boulevard Victor Hugo.



Fête du Cordage : demandez le programme !

Cette fête de quartier aux couleurs gipsy et flamenco se déroulera du 7 au 10 juin sur le boulevard Gambetta. Voici un aperçu de ce qui vous attend lors des trois soirées de concerts, sans oublier le traditionnel concours de boules :



Vendredi 7 juin, 21 h : L'ensemble *Gipsy Ambiance Reyes*, composé de Mario Reyes Fils, El Machuquita, Bastian Fernandez, Baule Rey, jouera des standards latino-américains et les succès de Kendji Girac.

Samedi 8 juin à 21 h : soirée danse avec *Compania Del Baile Campo Flamenco* dirigée par Mélanie Bayle avec son école de danse de Barbentane.

Dimanche 9 juin à 21 h : soirée musicale pleine de surprises avec *Mario Reyes Gipsy Man & friends* !

Lundi 10 juin, 15 h, au boulodrome municipal : concours de Boules – Grand Prix du Conseil départemental (Équipe choisie 3 joueurs 2 boules - 400€ de prix)

À ne pas manquer : la marche des Tartarins !



Édition 2023

Les Associations Gym Tous à vos Baskets, Tarascon Rando, la Compagnie des Didascalies vous invitent à cette incontournable balade familiale et théâtralisée le samedi 8 juin 2024 à partir de 8 h.

i Inscriptions dans la limite des places disponibles avant le 21 mai auprès du service événementiel - théâtre au 04 90 91 51 02.

Marché aux Fleurs : un air de printemps à Tarascon !

Le jardin extraordinaire prendra possession du cœur de ville pour la 41^e année consécutive les 18 et 19 mai prochains.



Fleuristes et pépiniéristes exposeront leurs fleurs, plantes, arbustes et herbes aromatiques tout le long du cours Aristide Briand et avenue de la République. Le haut de la rue des Halles accueillera un marché aux saveurs et producteurs locaux tandis que ses arcades médiévales abriteront peintures et photographies d'artistes régionaux. Les plus jeunes trouveront aussi leur bonheur avec des animations familiales place Mistral, des jeux anciens en bois et une mini-ferme sur la place du Marché !

Vous souhaitez aussi participer en proposant un stand ? Candidatez en envoyant un courriel à festivites@mairie-tarascon13.fr

Nouveau !

À découvrir cette année : exposition de vieux tracteurs (avenue de la République), vide-maison organisé par l'amicale des employés municipaux le dimanche 19 mai et démonstrations de l'entente cynophile du midi (place du colonel Berrurier).

Concours d'épouvantails : à vos marques, prêts, partez !



Cette année, associations et écoles devront faire preuve de créativité pour coller au thème des Jeux Olympiques ! Votre épouvantail peut être debout, assis, couché mais une chose est sûre : cette année, il revêtira sa tenue de sport !

📌 Pour participer, demandez le bulletin d'inscription à festivites@mairie-tarascon13.fr. Bonne chance à tous !

Deux rendez-vous musicaux

sont organisés au château :

Samedi 18 mai, 16 h : concert de Printemps des Voix Provençales et le groupe Klezmorim sous la direction de Cyriane Sespèdes.

Dimanche 19 mai, 15 h : concert « Au bord de l'eau » par Les Enfants de Mnémosyne, avec Fleur Mino (soprano) et Matthias Collet (guitariste).



Programmes complets des manifestations à retrouver prochainement dans le guide des festivités 2024, sur tarascon.fr et sur [f Tarascon en Provence](https://www.facebook.com/Tarascon-en-Provence)



Sports – Associations

Les actualités de nos associations tarasconnaises :

Retour sur le palmarès d'associations sportives et culturelles de la Ville durant l'année précédente.

Un label pour le Football Club Tarascon !



La section féminine de l'association sportive tarasconnaise a décroché le Label Jeunes de la Fédération Française de Football, niveau argent ! Cette distinction est décernée pour 3 ans, sur des critères en matière d'accueil des jeunes footballeurs et footballeuses. Une fierté pour ce club dynamique qui compte 277 licenciés.

Le vendredi 26 janvier 2024, à la Maison des Sports, Lucien Limousin, Maire de Tarascon entouré d'adjoints, célébrait la remise de ce label. Toutes nos félicitations aux présidents, Paul Couderc et Djamel Guettoucha, à l'ensemble des dirigeants et éducateurs, pour leur travail d'éducation et de structuration au sein de cette association emblématique de notre ville.

Un second souffle pour la société piscicole de la Montagnette !



“ Je remercie particulièrement toute l'équipe des adhérents, mais aussi les services municipaux et la police municipale pour leur soutien permanent qui permet de ravir nos pêcheurs ! ”

Florian Tuvignon
président de la société piscicole de la Montagnette

Florian Tuvignon, président de l'association, entouré des membres du bureau, Jean Lopez, Christelle et Cédric Sultana, dynamisent fièrement cette association depuis 2 ans maintenant !

La société tire un bon bilan de l'année 2023, avec 652 permis de pêche vendus et 5 concours organisés sur le site de Ramaille, dont 2 championnats départementaux et 1 enduro. Après de tels résultats, ils espèrent faire encore mieux pour 2024 ! C'est d'ailleurs sur un beau projet qu'ils travaillent pour cette année : la création d'« Atelier Pêche Nature », une école de pêche. L'objectif serait d'y accueillir des enfants afin de leur apprendre les rudiments de la pêche et leur faire découvrir la faune, la flore et le respect de la nature.

Tir à l'arc : double trophée pour l'association Intemporel !

Intemporel est une association tarasconnaise qui organise et participe à des animations culturelles sur les arts, métiers et savoir-faire, de l'Antiquité au Moyen Âge. Lors du Festival Médiéval de la Rose d'Or 2023 en Avignon, qui rassemble plus de 1 200 passionnés de l'histoire, l'association n'est pas passée inaperçue. Ils sont repartis avec deux prix au concours de tir à l'arc : **1^{er} prix de la meilleure compagnie d'archers de la Rose d'Or 2023** et **1^{er} prix du meilleur archer** !

Bravo à eux pour ce remarquable palmarès ! Vous aurez l'occasion de les rencontrer lors des diverses manifestations de la Ville !



Tarascon engagée pour l'inclusion des personnes en situation de handicap

Trisothon : une 8^e édition sous le signe de la fête !

Trilogis est une association qui organise des actions en faveur de l'inclusion du handicap par le sport, l'habitat et l'apprentissage de l'autonomie. Cette année, l'association souffle sa dixième bougie : l'occasion de faire la fête !



Trilogis vous donne rendez-vous le dimanche 24 mars, pour la 8^e édition du Trisothon, une course sportive, inclusive, solidaire et familiale. Devenue incontournable, cette manifestation s'adresse à tous : coureurs, marcheurs et évidemment personnes en situation de handicap qui sont de plus en plus nombreuses chaque année.

« Au Trisothon, on vient de loin, et on va loin sur la route de l'inclusion ! Alors, plus que jamais, avec Trilogis, venez faire la fête, tous costumés, le dimanche 24 mars, et unissons nos différences ! »

i Vous souhaitez y participer ?

Il suffit de s'inscrire sur

www.nikrome.com

Informations : Trilogis - 55 rue des

Halles - 09 82 66 71 04 - contact@trilogis21.org

trilogis21.org - trilogis21.org

Programme :

À partir de 8 h : accueil et remise des dossards – place du Colonel Berrurier.

9 h 35/9 h 45 : départ 350m course/ marche.

10 h/10 h 10 : départ 1000m course/ marche.

10 h 20 : échauffement en musique.

11 h/11 h 20 : départ 4900m marche, 4900m course, 9800m course.

11 h 45 : podiums et concert.

Toute la journée : animations, fanfare, orchestres, buvettes, stands gourmands, ambiance musicale.



Passage de relais chez Trilogis

Après 10 ans à la tête de cette association tarasconnaise en faveur du handicap, Alain Clergerie laisse son rôle de président à Jean-Louis Lazuech, qui sera épaulé par Sabrina Barbe au titre de vice-présidente. Un grand bravo à Alain Clergerie pour ces 10 années où il a su faire preuve d'une motivation sans faille pour mener le combat de l'inclusion du handicap en milieu ordinaire, notamment avec l'organisation de 8 trisothon, de nombreux ateliers d'autonomie, des réunions pour les parents, un projet de tiers-lieu, et beaucoup d'autres actions menées.

Nous souhaitons tout autant de réussite au nouveau président, et sommes persuadés qu'au fil des années, cette association continuera d'élargir son action et son combat en faveur du handicap !

Journée nationale du sport et du handicap - participez à des activités sportives adaptées !

Le mardi 26 mars 2024, la Ville de Tarascon organise sa journée sport et handicap. Plusieurs disciplines y seront proposées : basket-ball, rugby, sarbacane, boxe, escalade, tennis de table, parcours de motricité, boccia, tir à l'arc et handfit.

L'objectif de cette journée est de développer l'image du sport adapté et d'améliorer l'accès des personnes en situation de handicap à la pratique sportive. La Ville souhaite, à travers l'organisation de cet événement sportif, rappeler son engagement en faveur de l'inclusion des personnes en situation de handicap.

Rendez-vous le mardi 26 mars, de 9 h 30 à 15 h 30, au gymnase Michel Buravan, situé dans l'enceinte du Complexe René Cassin route de Mézoargues.

i Informations : 04 90 91 51 34 - sports@mairie-tarascon13.fr



Agenda



mars à juin 2024



Cérémonies commémoratives

DIMANCHE 28 AVRIL

Journée du souvenir des victimes et des héros de la déportation

11 h

Carré Militaire - cimetière Saint-Lazare

MERCREDI 8 MAI

Cérémonie commémorative de la Victoire du 8 mai 1945

10 h : messe en la Collégiale Sainte-Marthe ;

11 h : rassemblement devant la Collégiale Sainte-Marthe et formation du cortège ;

11 h 15 : départ du défilé ;

11 h 30 : cérémonie au Monument aux Morts ;

12 h : vin d'honneur - Salle Richelieu.

SAMEDI 8 JUIN

Commémoration

Journée nationale d'hommage aux morts pour la France en Indochine

10 h

Monument aux Morts

MARDI 18 JUIN

Commémoration

Journée nationale commémorative de l'appel du général de Gaulle

18 h

Monument aux Morts



Vendredi 29 mars

JUDAS - DANSE, HIP-HOP, KRUMP

Plus d'infos p.19

20 h 30

Théâtre municipal



Samedi 6 avril



JOURNÉE COMMERCIALE DE PRINTEMPS

Plus d'infos p.13

Dimanche 7 avril

LES DIMANCHES DE SAINT-GABRIEL

Visite commentée ; pique-nique partagé ; exposition « L'Arlésienne dans tous ses états » de Françoise Vadon et Anne Durand.

De 10 h à 18 h

Chapelle Saint-Gabriel

Mardi 9 avril



DISTRIBUTION SACS JAUNES PAR ACCM

10 h-16 h 30

Salle Jean Gilles, quartier Kilmaine

Samedi 13 avril

COURSE DE LIGUE

Par le club taurin Lou Petassa

15 h 30

Arènes municipales

Samedi 13 avril

OPÉRATION

« NETTOYONS LE SUD »

Plus d'infos p.9

Lundi 15 avril

CONFÉRENCE DES AMIS DU VIEUX TARASCON

M^{me} Semonnay, avocate retraitée au barreau de Tarascon.

15 h

Salle Richelieu

Dimanche 31 mars

PÂQUES AU CHÂTEAU

Le château se transforme en jeu de l'oie géant et plonge petits et grands au Moyen Âge ! Au programme : défis, énigmes, jeux, concert, spectacle, chasse aux œufs.

Plus d'infos sur chateau-tarascon.fr

Château de Tarascon



Mardi 16 avril

COLLECTE DE SANG

15 h-19 h 30

Salle Provence



Du 20 avril au 29 juin

EXPOSITION

« RÉSIDENCE DES THÉS »

De Marie-Claire Rey

Plus d'infos p.11

Les Cordeliers - musée d'art et d'histoire - 04 90 91 38 71



Dimanche 21 avril

CONCERT

« ON VA S'AIMER »

Par les Enfants de Mnémosyne

15 h

Salle du Panoramique

Vendredi 26 avril



CONCERT DE PRINTEMPS DU CERCLE DE MUSIQUE

Plus d'infos p.19

23 h

Théâtre municipal

Mercredi 1^{er} mai

JOURNÉE TAURINE

Plus d'infos p.20



Mercredi 1^{er} mai

TROPHÉE TARTARIN

Par le club taurin Lou Petassa

16 h

Arènes municipales

Mercredi 1^{er} mai

LES DIMANCHES DE SAINT-GABRIEL

Visite commentée ; pique-nique partagé ; musique avec le violoncelliste Esteban Cellier.

De 10 h à 18 h

Chapelle Saint-Gabriel

Du 9 au 12 mai

PRINTEMPS MUSICAL À FRIGOLET

Judi - 18 h : chant grégorien.

Vendredi - 18 h : concert de musique de chambre autour des mélodies de G. Fauré.

Samedi - 18 h : « Les plus belles prières à l'Opéra ».

Dimanche - 18 h : messe en ré majeur de Dvořák.

Abbaye Saint-Michel de Frigolet

Lundi 13 mai

CONFÉRENCE

DES AMIS DU VIEUX TARASCON

« Sport et santé », par Kamel Bouzekraoui, président de Tarascon Athlétisme et ancien sportif de haut niveau.

15 h

Salle Richelieu

Mardi 14 mai



DISTRIBUTION SACS JAUNES PAR ACCM

10 h-16 h 30

Salle Jean Gilles, quartier Kilmaine

Samedi 18 et dimanche 19 mai

MARCHÉ AUX FLEURS

Plus d'infos p.21

Vendredi 31 mai

FÊTE DES VOISINS

Plus d'infos p.14

Dimanche 2 juin

LES DIMANCHES DE SAINT-GABRIEL

Visite commentée ; pique-nique partagé ; musique avec la flûtiste Marine Sablonière.

De 10 h à 18 h

Chapelle Saint-Gabriel

Conseil municipal de Tarascon

JEUDI 11 AVRIL

ET JEUDI 20 JUIN

18 h 30

Salle Camargue

Du vendredi 7 au lundi 10 juin

FÊTE DU CORDAGE

Plus d'infos p.20

Samedi 8 juin

MARCHE DES TARTARINS

Plus d'infos p.20

Samedi 8 juin

FINALE DU TROPHÉE TARTARIN

Par le club taurin Lou Petassa

16 h

Arènes municipales

Dimanche 9 juin

ÉLECTIONS EUROPÉENNES

De 8 h à 18 h

Dans les bureaux de vote de la Ville

Mardi 11 juin



DISTRIBUTION SACS JAUNES PAR ACCM

10 h-16 h 30

Salle Jean Gilles, quartier Kilmaine

Mardi 11 juin

COLLECTE DE SANG

15 h-19 h 30

Salle Provence



Vendredi 14 juin

PRÉSENTATION DE LA SAISON THÉÂTRALE 2024/2025

19 h

Théâtre municipal

Vendredi 21 juin

FÊTE DE LA MUSIQUE

Par et avec le Réveil Tarasconnais

18 h

Jardin des plantes

Du vendredi 28 juin

au lundi 1^{er} juillet

FÊTES DE LA TARASQUE



Tribunes libres

Tribune de l'opposition Groupe « Tarascon dès demain »

Parlons sécurité et confort sur le boulevard Gambetta

Nous devons aborder un sujet crucial pour notre commune : les travaux d'embellissement du boulevard Gambetta.

Ces travaux, bien que louables dans leur intention, soulèvent des préoccupations légitimes quant à la sécurité et à la praticité pour les résidents et les usagers.

L'une des principales problématiques réside dans la réduction de la voie de circulation pour aménager des espaces de trottoirs promenade. Si cette initiative vise à favoriser la convivialité et l'esthétique, elle crée cependant des difficultés pour le stationnement des véhicules.

En effet, les sorties des véhicules en stationnement débouchent directement sur la chaussée, entraînant un risque accru d'accidents, notamment aux heures de pointe.

De plus, l'arrêt minute pour les parents souhaitant déposer leurs enfants à la crèche constitue une source de préoccupation majeure en termes de sécurité. Les contraintes de stationnement et la configuration des lieux rendent cette manœuvre particulièrement périlleuse, mettant en danger tant les conducteurs que les piétons.

Enfin, le virage situé devant la pharmacie de la Condamine, dépourvu de bon sens en matière de conception routière, représente un autre point sensible. La configuration actuelle accroît considérablement le risque d'accidents, créant une situation potentiellement dangereuse pour les automobilistes et les piétons.

Face à ces enjeux, il est impératif que les autorités municipales examinent attentivement ces problématiques et envisagent des solutions adaptées pour assurer la sécurité et le bien-être de tous les citoyens. La collaboration entre les différentes parties prenantes, y compris les résidents, les commerçants et les experts en urbanisme, est essentielle pour parvenir à des aménagements satisfaisants, durables et sécuritaires.

Ensemble, travaillons pour faire du boulevard Gambetta et de notre ville tout entière, un espace sécurisé, fonctionnel et agréable à vivre pour tous les habitants de Tarascon.

Pour le groupe Tarascon dès demain.

Olga MARTINEZ,
Suzanne ODDOU-CHATENET, Olivier DEBICKI

Tribune de l'opposition Groupe « Le bon sens pour Tarascon »

Pour Tarascon quitter l'UE est une question de survie !

En l'espace de quelques décennies, l'Union européenne aura contribué au déclin et à la destruction de la France dans tous les domaines (migratoire, économique, industriel, social, énergétique, militaire).

La ratification du traité de Maastricht, ainsi que de tous les traités suivants, nous ont dépossédés de notre souveraineté nationale. L'avenir est dorénavant entre les mains de quelques fonctionnaires européens qui, non contents d'avoir détruit nos hôpitaux, notre tissu industriel, notre agriculture, ont décidé de nous impliquer dans un conflit militaire qui pourrait aboutir à la destruction totale.

La France, et en l'occurrence notre commune qui n'est pas épargnée par ces fléaux, est dans une situation critique, si ce n'est dramatique concernant

nos agriculteurs. La plupart d'entre eux l'ont d'ailleurs bien compris, c'est pourquoi ils exhortent nos dirigeants français à sortir de l'Union européenne.

Rendez-vous donc dans les urnes le 9 juin prochain pour les élections européennes. Ce sera en effet le moment d'exprimer notre volonté d'être maîtres dans notre pays, notre volonté de retrouver notre souveraineté nationale en choisissant la liste du FREXIT dirigée par M. Florian Philippot.

Vive la France Libre !

"LE BON SENS POUR TARASCON" Frédéric LAUPIES - Patrick ESTEVAN - Leslie BOTHOREL

Tribune du groupe majorité :

« Ensemble, protégeons, défendons, valorisons Tarascon »

2024 : l'année du boulevard Gambetta et de la Médiathèque

Avec l'arrivée du Printemps, notre ville inaugurera deux chantiers d'envergure : la Médiathèque avec ses trente mille documents à terme, ses salles spacieuses et confortables et le boulevard Gambetta, le plus fréquenté des boulevards de ceinture du centre historique.

La réhabilitation du boulevard Gambetta a pour ambition première la mise en sécurité des piétons, parents et enfants se rendant à la crèche ainsi que les utilisateurs de la Médiathèque ou encore les riverains du boulevard.

L'un des enjeux majeurs de l'aménagement est donc de rompre avec le caractère extrêmement routier qu'avait le boulevard et qui favorisait les habitudes de vitesse excessive de certains conducteurs peu respectueux des règles de sécurité. En effet, la diminution de la chaussée de sept mètres à six mètres de large (systématisée dans tous les aménagements depuis plus de 20 ans) a pour effet immédiat et incontestable de diminuer la vitesse de circulation. De plus, afin de favoriser plus encore cette diminution de la vitesse ont été aménagés deux passages piétons surélevés. Pour la même raison, le carrefour de la route de Maillane et le virage à droite de la pharmacie ont été resserrés pour rompre avec le dessin de quasi circuit automobile qu'ils avaient jusque-là et revêtir un caractère urbain approprié à la nouvelle image du boulevard et les pratiques apaisées qu'il accueille.

Lors des études, les choix d'aménagements (largeurs, rayons de giration, stationnement...) ont été validés par un bureau d'étude déplacements ainsi que par le service des routes du Département des Bouches-du-Rhône. Il faut d'ailleurs noter que les essais de croisements de cars et de giration de camions pompiers qui ont été réalisés sont pleinement satisfaisants.

La nouvelle organisation du stationnement le long de la chaussée a, elle aussi, renforcé la sécurité, le stationnement longitudinal le long de la chaussée est une situation urbaine des plus classiques.

Il est important de rappeler que le stationnement en long est beaucoup plus sécurisé que le stationnement en épis tel qu'il était sur le boulevard, ce type de stationnement est d'ailleurs tellement accidentogène qu'il est aujourd'hui interdit en débouché direct sur une chaussée.

Concernant le stationnement en arrêt minute au niveau de la crèche, c'est aussi une situation urbaine des plus communes, la descente des enfants du côté trottoir assurant leur parfaite sécurité.

À n'en pas douter, le printemps 2024 à Tarascon sera beau et agréable à vivre.

Tribune de l'opposition Groupe « Rassemblement pour Tarascon »

Non communiquée

Cité provençale
Tarascon



18-19
Mai

Marché aux Fleurs 2024



tarascon.fr

